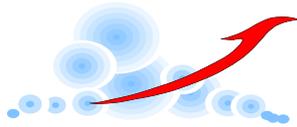


Piton Saint-Leu, le 19 novembre 2024

Madame La Principale Adjointe

A

Mesdames et Messieurs  
les parents d'élèves de 3<sup>ème</sup>



Collège Marcel GOULETTE

## **Objet : DEMANDE D'AMENAGEMENTS DES EPREUVES – DNB SESSION 2025**

Nous tenons à vous informer que la campagne de dépôt des demandes d'aménagements des épreuves est **ouverte jusqu'au vendredi 6 décembre 2024 à 17h00 précises**.

La demande d'aménagement d'épreuve se fait sur l'application **INCLUSCOL** qui est accessible via METICE ou grâce au lien suivant : <https://www.ac-reunion.fr/amenagement-des-conditions-de-passation-d-epreuves-des-examens-122231>

**Deux types de demande** peuvent être effectuées :

- **Procédure simplifiée** : si le candidat **bénéficie d'aménagements** sur le temps scolaire dans le cadre d'un PPS, PAP ou PAI **et qu'il demande les mêmes aménagements** à l'examen, la demande est dite « simplifiée ».

Seul le récapitulatif de la demande d'aménagements signé par le représentant légal est à remettre au chef d'établissement.

- **Procédure complète** :

- si le candidat **ne bénéficie pas d'aménagements** sur le temps scolaire dans le cadre d'un PPS, PAP ou PAI.

Les documents nécessaires sont :

- . Le récapitulatif de la demande d'aménagements signé par le représentant légal
- . Les pièces médicales sous pli confidentiel
- . La copie des éventuelles précédentes décisions d'aménagements accordées au candidat

- si le candidat **bénéficie d'aménagements** sur le temps scolaire **mais qu'il demande un ou des aménagement(s) complémentaires**.

Les documents nécessaires sont :

- . Le récapitulatif de la demande d'aménagements signé par le représentant légal
- . Les pièces médicales sous pli confidentiel
- . Un exemplaire du PAP, PAI ou du PPS
- . La copie des éventuelles précédentes décisions d'aménagements accordées au candidat

**Les dossiers pour les demandes complètes devront être transmis au plus tard le vendredi 13 décembre 2024 au Centre Médico-Scolaire dont dépend le collège.**

Si vous rencontrez des difficultés, vous pourrez compter sur notre aide. Il vous faudra vous faire connaître auprès du secrétariat de direction.

Cordialement,

La principale adjointe